

Service Veille et Sécurité Sanitaire et
Environnementale des Vosges

Affaire suivie par : Delphine BREEMEERSCH
Téléphone : 03 29 64 66 51
Courriel : ARS-GRANDEST-DT88-VSSE@ars.sante.fr

Epinal, le 4 avril 2024

MADAME

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES
HAUTES VOSGES

24, rue de la 3ème DIA

88310 CORNIMONT

Contrôle sanitaire des EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé.

MAIRIE DE SYNDICAT (LE)/CCHV

Prélèvement : 00182261
Unité de gestion : 0170 MAIRIE DE SYNDICAT (LE)/CCHV
Installation : 001880 STATION SAUT CUVE LE SYNDICAT (TTP)
Point de surveillance : 0000002278 SORTIE STATION SAUT DE LA CUVE
Commune : SYNDICAT (LE)
Localisation exacte : ROBINET RESERVOIR

Prélevé le : lundi 04 mars 2024 à 10h53
par : EUROFINS, HEURTAUX ANAIS
Type d'eau : ESO A TURB. < 2 SORTIE
PRODUCTION

Analyses effectuées par : EUROFINS HYDROLOGIE EST 5401
Type de l'analyse : P1EC Référence laboratoire : 24M018680-005

Mesures terrain	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	10,6 °C				25,00
Température de l'air	11,0 °C				
Couleur (qualitatif)	0 qualit.				
Aspect (qualitatif)	0 qualit.				
Odeur (qualitatif)	0 qualit.				
Saveur (qualitatif)	0 qualit.				
pH	7,8 unité pH			6,50	9,00
Chlore total	<0,05 mg(Cl2)/L				
Chlore libre	<0,05 mg(Cl2)/L				
Chlore combiné	<0,05 mg(Cl2)/L				

Commentaires

Résultats d'analyses	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Turbidité néphélogométrique NFU	0,3 NFU				2,00
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bactéries aérobies revivifiables à 22°- 68h	50 n/mL				

INFORMATION DU PUBLIC: les analyses représentatives de l'eau mise en distribution doivent être affichées dans les 2 jours après réception (art.D.1321-104 du CSP)

Agence Régionale de Santé Grand Est - Délégation Territoriale des Vosges - 1 quartier de la Magdeleine - CS 61 019 - 88 060 EPINAL Cedex 09 -
Standard : 03 83 39 30 30 www.ars.grand-est.sante.fr

Résultats d'analyses	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bactéries aérobies revivifiables à 36°- 44h	11 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	3 n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 n/(100mL)		0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	4			1,00	2,00
Titre hydrotimétrique	10,5 °f				
Hydrogénocarbonates	107 mg/L				
CO2 libre calculé	3,21 mg/L				
Titre alcalimétrique complet	8,8 °f				
Carbonates	<0,3 mg(CO3)/L				
Essai marbre TAC	9,19 °f				
Essai marbre TH	10,9 °f				
pH d'équilibre à la t° échantillon	8,21 unité pH				
Titre alcalimétrique	<0,5 °f				
Anhydride carbonique agressif	1,72 mg(CO2)/L				
Ecart entre pH initial et pH à l'équilibre	0,39 unité pH				
MINERALISATION					
Chlorures	4,5 mg/L				250,00
Sulfates	6,3 mg/L				250,00
Calcium	40 mg/L				
Potassium	1,7 mg/L				
Conductivité à 25°C	220 µS/cm			200,00	1 100,00
Sodium	4,2 mg/L				200,00
Magnésium	0,92 mg/L				
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES					
Carbone organique total	1,4 mg(C)/L				2,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,05 mg/L				0,10
Nitrites (en NO2)	<0,01 mg/L		0,10		
Nitrates (en NO3)	12 mg/L		50,00		
Nitrates/50 + Nitrites/3	0,23 mg/L		1,00		
Orthophosphates (en PO4)	<0,02 mg(PO4)/L				
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS MINERAUX					
Fluorures mg/L	0,03 mg/L		1,50		

Conclusion sanitaire sur l'ensemble des résultats

Eau d'alimentation ne satisfaisant pas aux références de qualité microbiologique réglementaires en vigueur en raison de la présence de germes de type coliformes. Toutefois, la présence seule et en faible nombre de coliformes, en l'absence de tout autre germe d'origine fécale, ne présente pas de risque sanitaire pour le consommateur. Les mesures correctives nécessaires doivent être prises afin de rétablir la qualité de l'eau. Une analyse de recontrôle sera réalisée prochainement afin de vérifier le retour à une situation normale. Eau d'alimentation ne satisfaisant pas à la référence de qualité réglementaire pour le paramètre équilibre c a l c o c a r b o n i q u e .

Le Directeur Général de l'Agence
Régionale de Santé Grand Est et
par délégation
La Déléguée territoriale



Cécile AUBREGÉ-GUYOT